



## ASSAINISSEURS

# 305 - SOCO DIABLO PAE

SPÉCIAL PUNAISES DE LIT - PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI



### DESCRIPTION

« 305 » est un insecticide rémanent et répulsif. Solution concentrée aqueuse et limpide à base d'huiles essentielles 100% pures et hydrosolubilisées.

La composition du « 305 » est exclusivement d'origine végétale. Les Huiles essentielles, dans la Nature, constituent une véritable protection contre les parasites. Sélectionnées pour leurs qualités intrinsèques et insecticides, elles sont produites par certaines plantes pour se protéger contre les insectes phytophages.

L'utilisation du « 305 » est recommandée contre la plupart des insectes, mais il est particulièrement utile pour lutter contre les infestations d'insectes nuisibles « domestiques » comme les punaises, les blattes, les cafards, les mites, les acariens, les puces et les poux. Il est également très efficace contre les mouches, les moustiques, les moucherons, les guêpes, les araignées rouges, les mouches blanches, les pseudococcides et les phalènes, les moustiques à l'origine de la dengue, du chikungunya et autres arboviroses, dans les élevages pour lutter contre les poux blancs, les poux rouges, le ténébrion.

Effet assainissant de l'air et des surfaces grâce à ses qualités anti-parasitaires. La présence de « géraniol » dans la formulation détruit les larves, en s'attaquant à la chitine qui sert d'exosquelette aux larves. La destruction est immédiate.

### MODE D'EMPLOI

#### ► EN INTÉRIEUR :

- Pulvériser « 305 » directement sur les insectes à détruire (plafonds et murs) Poux • puces • moucherons • araignées • guêpes • moustiques • punaises • mouches.
- Pour traiter les larves et les acariens : diluer le produit à 50%, pulvériser sur les surfaces à traiter.
- Laisser agir le produit entre 5 et 15 minutes.

#### ► EN ÉLEVAGE :

- Pulvériser « 305 » directement sur les surfaces infestées à traiter.
- Destruction des poux blancs • des poux rouges • des ténébrions. la pulvérisation ou brumisation peut s'effectuer en présence animale.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. les biocides sont considérés comme produits dangereux. Respecter les précautions d'emploi et les consignes de sécurité.

TP18

La date limite d'utilisation est de 24 mois à compter de sa date de fabrication.

Les informations contenues dans la présente fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Cependant, elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour les aider à résoudre au mieux leurs problèmes.

